





## Programme de la formation

**CSE Economique (obligatoire) : Maîtrisez l'analyse financière pour un dialogue social efficace (2 jours)**

-  Mixte sur site et à distance
-  14 heures sur 2 jour(s)
-  Salarié en poste · De 4 à 10 participants
-  À partir de 600 € Net de taxe par participant

**Description courte**

Formation CSE/CSSCT - Obligatoire et essentielle pour une gestion optimale de la Santé et Sécurité au Travail

- Cette formation interactive de 2 jours est obligatoire pour les élus titulaires du CSE, et les suppléants en option.
- Elle vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour décoder les chiffres, évaluer la santé financière de l'entreprise, dialoguer avec les experts et agir en acteur stratégique du dialogue social.
- Plus de précisions : Claudia ROQUE 06.87.66.36.09 ou claudia.roque@reladia.com
- A noter : Les élus CSE peuvent choisir librement leur organisme de formation. Cela permet de s'assurer que la formation soit adaptée aux besoins particuliers des membres du CSE dans son ensemble.

**Profil des participants**

- 2 jours pour les élus titulaires au sein du Comité Social et Économique (CSE) sont éligibles à la formation.
- Le formation obligatoire Economique des membres du CSE est entre 1 et 5 jours pour les élus titulaires du CSE.
- La durée de cette formation est souvent de 5 jours pour un premier mandat. Pour des mandats suivants, la durée peut être réduite (souvent 3 jours en pratique).

**Prérequis**

- Aucun prérequis n'est demandé.

**Objectifs**

- Identifier les principaux outils d'information financière et les documents comptables (bilan, compte de résultat, etc.).
- Expliquer la logique économique et financière d'une entreprise.
- Décomposer la structure des comptes (charges, produits, trésorerie) pour comprendre leur impact sur la santé financière.
- Juger de la pertinence des données comptables pour évaluer la santé financière de l'entreprise.

## Aptitudes et compétences visées / attestées

- **Reconnaître et nommer les principaux outils d'information** financière et documents comptables, tels que le bilan, le compte de résultat et les annexes.
- **Décomposer la structure des comptes**, notamment les charges, produits et trésorerie, pour déterminer leur influence sur la santé financière de l'entreprise.
- **Juger de la pertinence et de la fiabilité des données comptables** pour évaluer la situation économique et financière globale de l'entreprise.

## Contenu

### 1. Décryptez la logique Économique et Financière

- Les outils financiers essentiels : Analyser les bilans, comptes de résultat et tableaux de bord.
- L'environnement économique : Identifier les impacts du marché, des réglementations et des partenaires économiques.
- La relation activité-rentabilité : Explorer les liens entre résultats financiers et performance globale.
- Quiz : la Logique économique et financière de l'entreprise.

### 2. Évaluer la santé financière grâce au bilan comptable

- Équilibres financiers : Analyser les actifs, passifs et dettes.
- Trésorerie et besoins financiers : Calcul du Fonds de Roulement (FR) et du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).
- **Ratios d'analyse financière** : Utiliser les indicateurs clés pour évaluer la solidité économique.
- Quiz : Les bases de la logique économique et financière.

### 3. Analyser et interpréter le compte de résultat

- Structure et ventes intermédiaires de gestion (SIG) : Décryptage des charges, produits et formation des résultats
- Ratios d'activité et de rentabilité : Calculer et interpréter les performances économiques.
- Flux financiers et marges : Comprendre les flux financiers, les marges brutes et nettes.
- Cas pratique : Analyser et comparer un compte de résultat.

### 4. Recourir à un expert comptable

- Rôles et responsabilités : Comprendre les missions, obligations légales
- Rédiger un cahier des charges efficaces
- Optimisation de la collaboration : Tirer parti de l'expertise pour renforcer le dialogue social
- Cas pratique : Préparer une consultation économique et financière de l'entreprise

## Pédagogie et organisation

- **Méthode active à hauteur de 75% du temps.** Vous serez amené à travailler sur des cas pratiques en lien avec votre entreprise et des simulations réalistes pour intégrer efficacement les bonnes pratiques.
- **Alternance** entre des **apports** méthodologiques, des phases en pédagogie active ou interrogative et des **travaux en sous-groupe.**

- Courte mise en situation.
- **Etude de mini cas.**
- **Échanges interactifs** : les discussions sont riches et constructives.
- **Supports et outils** :
  - Remise d'un **support pédagogique** complet pour accompagner votre montée en compétences.
  - **Remise d'une Valise à outils dématérialisée** : une boîte à outils numérique pour prolonger l'apprentissage et à utiliser dans votre pratique quotidienne.
  - **Competens.net** : **une plateforme numérique** dédiée aux **apprenants**, qui permet d'enrichir l'expérience pédagogique.

Que vous soyez nouvellement élu ou expérimenté, cette formation vous assure une maîtrise approfondie des enjeux de santé et de sécurité au travail, tout en renforçant votre capacité à exercer vos attributions avec efficacité et pertinence dans la gestion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail au sein de votre entreprise.

## Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- **Avant la formation** :
  - test de positionnement des apprenants.
  - évaluation des acquis entrée/sortie de formation.
- **Pendant la formation** :
  - exercices corrigés, études de cas, mise en application concrète et utile.
  - quiz d'auto-évaluation pour mesurer la progression.
  - feuilles de présence signées pour chaque demi-journée.
- **Fin de la formation** :
  - évaluation des acquis entrée/sortie de formation.
  - évaluation de la satisfaction du stagiaire.
  - évaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement).

## Mode de validation

- **Une attestation d'assiduité** est remise au stagiaire à l'issue de la formation. Elle précise les objectifs, la nature, la durée de l'action, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis. Cette attestation permet au stagiaire de justifier auprès de son employeur qu'il a suivi la formation dans son intégralité, conformément à l'article R2315-15 du Code du travail.

## Financements possibles

- **La prise en charge** de la formation ainsi que les frais de déplacement **revient au CSE sur son budget de fonctionnement.**

## Modalités et délai d'accès

- Planification en fonction des besoins du client. *Exemple : 5 jours en continu ou 3 jours + 2 jours ou 2 jours + 3 jours.*
- En présentiel ou en classe virtuelle/distanciel ou en mode hybride.
- Le temps consacré à cette formation est considéré comme du temps de travail effectif et est rémunéré comme tel par l'employeur. Il ne peut donc être déduit des heures de délégation (article

L2315-16 du code du travail).

- La formation est obligatoire pour les membres titulaires des entreprises de 50 salariés ou plus, conformément aux articles L.2315-63 et L.2315-64 du Code du travail, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours.
- La formation doit être dispensée à chaque renouvellement de mandat (généralement tous les 4 ans).
- Les suppléants ne sont pas obligatoirement formés, sauf si leur entreprise ou le règlement intérieur du CSE le prévoit.

## Référent handicap

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :** (*mise en place de compensation...*)

**Contact :** Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / [nadiahadjeri@cadresenmission.com](mailto:nadiahadjeri@cadresenmission.com)

## Intervenant

**Claudia ROQUE**, Consultante **Formatrice Experte libre auprès des CSE**

Forte de 10 années d'expérience dans le paritarisme et 4 années en tant que consultante formatrice spécialisée en relations sociales, j'accompagne les élus du CSE, les acteurs RH et les dirigeants dans la maîtrise et le renforcement de leur dialogue social.

Mon approche repose sur une vision pragmatique et humaine des relations professionnelles, avec pour objectif de créer un dialogue gagnant-gagnant au sein des organisations. Je me mets un point d'honneur à allier théorie et pratique pour rendre chaque formation concrète, interactive et directement applicable.

- 2014-2021 : Elue CE, secrétaire CE adjointe, Déléguée syndicale, secrétaire générale adjointe dans un syndicat représentatif
- 2023 : Facilitatrice SPARK Résilience® : Développer sa résilience pour mieux gérer les situations stressantes
- 2023 : Promouvoir l'égalité professionnelle dans son activité de formation
- 2022 : Formateur professionnel
- 2022: Référent handicap au sein de centres de formation
- 2021 : Praticien en Bilan de compétences
- 2020 : Coach professionnel spécialisé entreprise (Titre RNCP Niveau VI)
- 2015 - 2020 : Droit du travail, contrat de travail, négociations collectives, assertivité, gestion des conflits
- 2003 - 2006 : L2 Sciences Humaines et Sociales - Option Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales